



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

suicide

Question au Gouvernement n° 2420

Texte de la question

RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU SUICIDE

M. le président. La parole est à M. Gérard Sebaoun, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Gérard Sebaoun. Ma question s'adresse à Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et porte sur les travaux de l'Observatoire national du suicide, qui vient de remettre son premier rapport. L'observatoire pluridisciplinaire et indépendant que vous avez créé au mois de septembre 2013, madame la ministre, aborde toutes les dimensions du suicide : humaine, sociale, clinique et éthique. En France, un décès sur cinquante est un suicide. C'est dire si la question nous concerne tous ! De 2000 à 2010, près de 118 000 suicides ont été enregistrés, dont 73 % concernent des hommes. En 2011, on comptait 11 400 décès par suicide en France métropolitaine et environ 190 000 admissions aux urgences pour tentative de suicide, dont une majorité de femmes. Malgré une tendance à la baisse, la France affichait en 2010 un taux de suicide élevé dans l'Union européenne, les pays baltes étant les plus touchés et les taux les plus faibles s'observant dans les pays du Sud mais aussi au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

Si la prévalence du suicide augmente avec l'âge, il n'en est pas moins la deuxième cause de décès des jeunes âgés de quinze à vingt-quatre ans, à hauteur de 16 %, après les accidents de la circulation. Le rapport aborde également la question des inégalités face au suicide : inégalité sociale car le risque est trois fois plus élevé pour les employés et surtout les ouvriers que les cadres, inégalité régionale car le risque est plus élevé dans la moitié nord du pays, et inégalité entre personnes car certains groupes sont particulièrement vulnérables comme les personnes détenues, sans domicile ou encore harcelées ou discriminées en raison de leur orientation sexuelle.

Enfin, les études portant sur la relation entre suicide et travail confirment l'existence d'un risque accru dans certaines professions : citons, sans être exhaustif, les surveillants de prison, les professionnels de la santé et de l'action sociale ou encore les exploitants agricoles. Madame la ministre, nous sommes face à un enjeu de santé publique dont les facteurs sont identifiés. Quelles suites comptez-vous donner à ce rapport ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Vous avez, monsieur le député, dressé un tableau complet et précis du suicide dans notre pays, qui est une cause de mortalité plus importante qu'il ne l'est dans d'autres pays européens. Chaque année en effet, 11 000 personnes meurent à la suite d'un suicide et on dénombre près de 200 000 admissions aux urgences hospitalières, comme vous l'avez rappelé.

Afin de mieux comprendre un phénomène plus complexe qu'il ne paraît de prime abord, l'ensemble des acteurs

concernés réclamait depuis plusieurs années la création d'un observatoire national du suicide. Je l'ai donc créé il y a un an. Il est composé d'associations, de professionnels de santé, de personnalités qualifiées, de parlementaires et de représentants de sept ministères, car de nombreux services de l'État sont concernés. Ses membres ont effectué au cours de l'année écoulée un travail très intéressant et m'ont remis la semaine dernière un rapport faisant état d'ailleurs de leur grande satisfaction collective de l'avoir mené.

Ils aboutissent à des résultats mettant en évidence les inégalités territoriales, sociales et entre hommes et femmes que vous avez évoquées, monsieur le député, et recommandent de lancer des recherches. Un appel à recherche sera donc lancé au cours de l'année 2015. Ils souhaitent par ailleurs approfondir certains points. Je leur ai donc demandé de se pencher plus particulièrement sur les mesures à prendre en faveur des personnes âgées, dont nous savons qu'elles ont tendance à recourir au suicide.

Comme vous le voyez, monsieur le député, il s'agit d'un enjeu de santé publique majeur. La création de l'Observatoire national du suicide constitue une avancée dont nous pouvons collectivement nous réjouir.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Sebaoun](#)

Circonscription : Val-d'Oise (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2420

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [11 décembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 décembre 2014](#)